



Louis-David Dionne

Avocat

Parcours professionnel

Louis-David est avocat en droit des affaires au sein de Stein Monast. Il consacre sa pratique au droit transactionnel, notamment dans le cadre d'achats-ventes d'entreprises, de réorganisations corporatives et du démarrage d'entreprises.

Il conseille et accompagne ses client(e)s à chaque étape de leurs projets, assurant la rédaction et la négociation d'ententes commerciales complexes en tous genres.

En 2020, après avoir complété sa formation juridique, Me Dionne a obtenu une maîtrise en administration des affaires (M.B.A.), concentration gestion d'entreprises, de l'Université Laval (Québec). Ceci lui confère une compréhension approfondie des enjeux financiers et opérationnels de ses client(e)s.

Son approche pragmatique et son sens des affaires lui permettent d'offrir des solutions juridiques efficaces et adaptées, répondant aux besoins spécifiques de chaque organisation.

Implications

Membre du Jeune Barreau de Québec

Coordonnées

Téléphone : 418-640-4439

Louis-
david.dionne@steinmonast.ca

Services offerts

- Baux commerciaux
- Droit corporatif et commercial
- Financement privé
- Fusion et acquisition
- Réorganisation corporative
- Responsabilité des administrateurs et dirigeants
- Transactionnel
- Transfert d'entreprise

Formation

LL.L., Droit, 2017, Université d'Ottawa, MBA, Administration des affaires, 2020, Université Laval

Admission au barreau

2019